

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et représente les cégeps, fait leur promotion, défend leurs intérêts, soutient leur développement, suscite leur concertation et met à leur disposition des services et des conseils, afin de les appuyer dans la réalisation de leur mission éducative. En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de formation aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

La Fédération est à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste de conseiller ou conseillère en développement de la recherche, au sein de la présidence-direction générale.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité du directeur adjoint de la recherche, la personne titulaire de ce poste assume un rôle-conseil en matière de recherche auprès de sa direction et des membres du réseau collégial. Elle assure la promotion et le développement du dossier de la recherche. Elle apporte son soutien professionnel à l'organisation et aux travaux de la Commission de la recherche et de différents groupes de travail. Elle rédige des documents, notamment des lettres, des communiqués et des mémoires en lien avec les dossiers de la recherche collégiale.

Dans le cadre de ses fonctions, cette personne :

- Conseiller la direction et les membres du réseau collégial sur les dossiers de la recherche;
- Planifier et organiser les instances en collaboration avec sa direction ainsi qu'avec la présidence et le bureau de direction de la Commission;
- Organiser des activités de concertation (journées d'échanges, de perfectionnement, colloques, formations, etc.) pour les membres de la Commission, les professionnels de recherche, les chercheurs et les partenaires;
- Soutenir les activités de plusieurs des groupes de travail rattachés à la commission, et leur apporter son soutien professionnel;
- S'assurer de la mise en œuvre de certains des dossiers prioritaires inscrits dans le plan de travail annuel pour la recherche;
- Contribuer à maintenir des liens et établir une collaboration étroite avec les différents partenaires québécois et canadien du réseau collégial en matière de recherche;
- Effectuer des recherches, des analyses et produire différents types de documents (états de situation, lettres, avis, mémoires, etc.) sur des objets reliés à la recherche collégiale;
- Rédiger les comptes rendus des instances et des comités;
- Communiquer l'information au sein du réseau;
- Effectuer toute autre tâche connexe ou à la demande de son directeur.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un Baccalauréat ou dans une discipline jugée pertinente à l'emploi;
- Posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle dans une discipline jugée appropriée un grand atout;
- Posséder d'un (1) à trois (3) années d'expérience pertinente;
- Démontrer une très bonne connaissance du système de la recherche au Québec et au Canada;
- Avoir une bonne connaissance du réseau collégial et de l'enseignement supérieur;
- Posséder une bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office 365, et des outils collaboratifs tels que Teams;
- Posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit et des capacités rédactionnelles supérieures;
- Démontrer une connaissance de l'anglais de niveau fonctionnel.

PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir la capacité de solliciter et de mobiliser des partenaires internes et externes autour d'un projet;
- Démontrer une grande facilité à travailler en équipe, avec des groupes et partenaires diversifiés et pour un réseau;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit;
- Démontrer un grand sens de l'organisation, de la gestion du temps, des priorités et une capacité de mener plusieurs dossiers de front dans des échéanciers serrés;
- Posséder un excellent esprit d'analyse et de synthèse.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Poste régulier temps complet (35 heures par semaine), en mode hybride (principalement en télétravail) à Montréal;
- Salaire annuel entre 51 776 \$ et 95 011 \$, selon la scolarité et l'expérience;
- Entrée en fonction : À discuter.

LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS UN EMPLOYEUR UNIQUE

La Fédération offre un généreux programme d'avantages sociaux :

- Quatre semaines de vacances annuelles après un an;
- Possibilité de cotiser à une cinquième semaine de vacances;
- Congés mieux-être;
- Deux semaines de congés payés durant la période des fêtes;
- Un horaire d'été;
- Une généreuse couverture d'assurances collectives, payée en grande partie par l'employeur (soins de santé, soins de la vue, soins dentaires, assurance salaire, assurance vie);
- Accès à un service de Télémédecine;
- Un régime de retraite avantageux (RREGOP);
- Différents programmes, notamment : programme de formation, conciliation travail-vie personnelle, programme d'aide aux employés et remboursement de dépenses relatives à l'activité physique et aux soins de santé;
- Accès facile en transport en commun (station Berri-UQAM).

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre expliquant votre intérêt **au plus tard le 8 juin 2023**, via le portail emploi cégep, à l'adresse suivante : [Conseiller ou conseillère en développement de la recherche - Fédération des cégeps - Emploi Cégep \(emploicegep.qc.ca\)](mailto:Conseiller_ou_conseillère_en_développement_de_la_recherche@fédération.cégeps.qc.ca).

Les tests et les entrevues auront lieu à distance le 16 ou le 19 juin 2023 par Teams.

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature sera retenue seront jointes par la Fédération des cégeps.